

ISOFIX

DISPOSITIF ADAPTÉ AUX ENFANTS

Le corps d'un enfant n'est pas le modèle réduit d'un corps d'adulte. De plus, sa souplesse est très différente. Jusqu'à l'âge de 10 ans, un enfant doit être installé dans **un dispositif de sécurité spécifique** adapté à son anatomie. La sécurité des enfants est donc une question à part entière. Elle fait l'objet de recherches très avancées chez Renault.



PROTÉGER



L'ESSENTIEL

La règle fondamentale est que tous les enfants doivent être systématiquement attachés avec des dispositifs adaptés à leur âge. Les statistiques montrent que 30 % des passagers arrière impliqués dans un accident sont des enfants de moins de 10 ans. Dans 22 % des cas, des blessures graves

auraient pu être évitées par la présence d'un système de protection adapté. C'est pour répondre à cette nécessité que, depuis 1998, Renault équipe ses voitures d'ancrages Isofix universel (3 points d'ancrage) parfaitement adaptés à la fixation de sièges enfants. En effet, pour

que sa protection soit efficace, un siège enfant ou un rehausseur doit être parfaitement solidaire de la banquette du véhicule. L'ISO, Organisation internationale de normalisation, s'est donc penchée sur ce problème pour échafauder la réglementation européenne de fixation Isofix.

Sécurité

- Environnement
- Vie à bord
- Mobilité
- Compétitivité

EN RÉSUMÉ

ISOFIX EST UNE RÈGLEMENTATION EUROPÉENNE DE FIXATION DES SIÈGES ENFANTS QUI LEUR GARANTIT TOUTE LEUR EFFICACITÉ EN CAS DE CHOC.



COMMENT ÇA MARCHE ?

1 LA RÉGLEMENTATION

Le but de la norme est d'éviter les erreurs de montage des modèles universels de sièges pour enfants installés dans les voitures et de réduire ainsi les risques de blessures en cas de collision. La norme Isofix standardise la liaison entre le siège enfant et le véhicule. Le système comporte deux anneaux d'ancrage logés au niveau de la jonction du dossier et de l'assise des sièges, et un troisième point anti-basculement pour les sièges «face à la route». Renault a complété ce dispositif par un point d'attache supplémentaire garantissant la stabilité des sièges «dos à la route». En outre, la morphologie de l'enfant évolue très rapidement en fonction de son âge. On peut distinguer trois

grandes étapes qui nécessitent chacune un dispositif de protection adapté. Dans chaque cas, le système Isofix apporte une réponse efficace et adaptée.

Jusqu'à 2 ans, il faut protéger le cou. La tête pèse la moitié du poids total d'un bébé. Son cou est donc très vulnérable. Pour limiter les risques de lésions, tout en améliorant la protection du thorax et de l'abdomen, l'enfant doit être assis dos à la route, dans un siège coque. Le siège peut être installé à l'avant, à condition que l'airbag passager soit désactivé.

De 2 à 4 ans, il s'agit toujours de protéger en priorité la tête de l'enfant. Assis face à

la route et attaché dans un siège approprié, fixé à la banquette, l'enfant ne risquera pas d'être projeté contre le dossier du siège avant en cas de choc frontal.

De 4 à 10 ans, la ceinture du siège arrière ne suffit pas encore et les enfants, assis trop bas, peuvent être blessés à l'abdomen par la sangle. Avec un rehausseur stable, la ceinture 3 points est maintenue sur le bassin, ce qui réduit le risque de blessure grave. Également, un rehausseur muni d'un dossier permet d'ajuster la ceinture à la hauteur de son épaule et de minimiser ainsi les risques d'échappement.



RENAULT COMMUNICATION

2 LES CHIFFRES

60 000

enfants sont blessés chaque année lors d'accidents, en Europe, souvent en raison de dispositifs de sécurité absents ou inappropriés.

30 %

des passagers arrière impliqués dans un accident, en Europe, sont des enfants.

88 %

des jeunes enfants correctement attachés dans un siège placé dos à la route sortent indemnes d'un accident.

POUR EN SAVOIR PLUS

<http://www.iso.org/iso/fr/prods-services/popstds/isofix.html>